

## FORMATION PSC1

Note d'information à toutes les associations affiliées FFRandonnée des Côtes d'Armor.

Pour le restant de l'année 2023, le calendrier prévisionnel des stages PSC1 organisés par le Comité FFRandonnée 22 est le suivant :

- **Jeudi 25 mai 2023**
- **Jeudi 19 octobre 2023**

Les formations se dérouleront à la Maison départementale des sports à Ploufragan et seront animées par le Centre Français de Secourisme des Côtes d'Armor.

La durée de chaque stage est de 7 heures effectives (hors temps de pauses et repas à prévoir par le (la) participant (e)) : 08h30/12h - 13h/17h30.

Le coût de la formation est de 50 € par stagiaire. Le Comité Départemental participera au coût de la formation à hauteur de 50 % par stagiaire, soit 25 €.

Le nombre de stagiaires requis par le formateur est de 6 minimum et 10 maximum. **Attention places limitées** : Seront pris en priorité les stagiaires engagés dans une formation nécessitant le PSC1.

**Demande d'inscription à envoyer au plus tard 10 jours avant la date de formation à :**

[cotes-darmor@ffrandonnee.fr](mailto:cotes-darmor@ffrandonnee.fr)

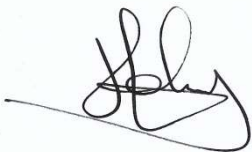
Vous pouvez dès à présent compléter le tableau :

Club – Nom et Prénom - N° de licence – motif de la formation – contact club.

**Une Copie de la carte d'identité accompagné du règlement sera à envoyer au Comité dans le même délai que l'inscription (au plus tard 10 jours avant le stage).**

Bien amicalement.

Philippe Lelant  
Président du CDRP22



**Comité FFRandonnée Côtes-d'Armor**

Maison départementale des Sports

18, rue Pierre de Coubertin – 22440 Ploufragan

Tél : 02.96.76.25.65 – courriel : [cotes-darmor@ffrandonnee.fr](mailto:cotes-darmor@ffrandonnee.fr) – site internet : <http://cotes-d-armor.ffrandonnee.fr>